



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pouvoir d'achat

Question écrite n° 117529

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la situation précaire des retraités. Il constate que la question des retraites est en effet à nouveau au coeur de l'actualité, avec la récente publication du rapport du Conseil d'orientation des retraites. Ce document établit le constat alarmant d'un système de retraites par répartition dangereusement fragilisé par les erreurs de la réforme Fillon de 2003. La situation est devenue inacceptable dans la mesure où l'on demande aux salariés de cotiser toujours plus, pour au final percevoir toujours moins. Les injustices s'accroissent. Le déficit régulier du système nous conduit tout droit à la catastrophe. La perte sensible de pouvoir d'achat (près de 21 %) conjuguée à l'augmentation du coût de la vie entraîne de graves problèmes pour les personnes à la retraite, en particulier en matière de logement et d'accès aux soins. La solidarité entre les générations se voit remise en cause. Le phénomène de paupérisation croissante des personnes âgées et des retraités ne peut que conduire à de véritables drames. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les dispositions, hautement souhaitables, qu'il compte prendre afin d'améliorer cette situation, et à quel moment il compte organiser l'élection des administrateurs à la sécurité sociale et aux caisses de retraites complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117529

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1214